



N/Ref : NB/MA

## Compte Rendu du 3ème Comité Technique du PCAET du 30 octobre 2023

### Participants à la réunion :

- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- Mme Nathalie ROUBA-LOPRETE, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- Mme Nathalie GARSI, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- M. Cédric CAMP, Maire d'Anthon,
- M. Philippe ZUCCARELLO, adjoint de Pont-de-Chéry,
- Mme Christèle PONCET, adjointe de Chavanoz,
- Mme Anna Di-MARCO, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- M. Michel CHINCHOL, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- M. Yvan GAUTRONNEAU, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- Mme Catherine BODET, membre du Club Climat et du Comité organisateur de la Fête des Possibles,
- M. André MANSIAUX, membre du Club Climat et Président de Energies du Haut Dauphiné,
- Nicolas BLANC, DGS LYSED,
- Maud ALLAGNAT, LYSED.

### Personnes excusées :

- Mme Véronique PINET, GRdF,
- Mme Stéphanie COCHET, Alpes Isère Habitat,
- Mme Céline CLAIR, PLURALIS,
- Mme Martine FULLY, Club Climat,
- M. Johan LEVEY,
- Mme Bernadette VIVIER-MERLE, Club Climat.

**Compte rendu des discussions en séances** : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

## I- Bilan intermédiaire du suivi des actions

### 1/ Remontée des indicateurs de suivi

### 2/ Mosaïque des actions réalisées

- **M. BLANC** résume en disant que le CoTEC du PCAET est bien un lieu d'actions : les idées débattues entre les membres du CoTEC sont ensuite réalisées grâce au travail de chacun. La volonté des élus de LYSED de s'appuyer sur les forces vives du territoire pour faire émerger des projets et les accompagner afin de faire vivre ce PCAET trouve ici tout son sens.

## II- Zoom sur quelques actions d'envergure réalisées

### 1/ Bilan de la Fête des Possibles (Présentation en pièce jointe)

- **Mme BODET** précise que le public accueilli est estimé entre 900 et 1000 personnes : 500 à 600 le jour j au Parc Grammont et 400 sur les autres manifestations : ciné-débats sur l'alimentation et la viticulture face au changement climatique, table ronde sur l'eau et sur la restauration collective ainsi que des séances scolaires pour 250 jeunes.

Mme BODET explique que cet évènement est fédérateur : il a touché des publics non avertis. Il a réussi à être un lieu d'échanges de connaissances d'idées et d'expériences ; la Fête des Possibles permet la création ou la duplication d'initiatives intéressantes à l'image du rapprochement entre Bio Isère et Terre de liens concernant la restauration bio en collectif ou le projet d'un Repair Café par un habitant accompagné d'un enseignant du lycée La Pleïade, section sciences de l'ingénieur, grâce à l'exemple d'un Repair Café hors territoire.

Enfin, plusieurs structures seraient intéressées pour la création/construction d'un vélo-smoothie et/ou d'un vélo-recharge comme outils pédagogiques à prêter aux différents établissements scolaires des territoires et à la CC LYSED.

### 2/ Bilan de l'opération de déploiement Voltalis

- **Maud ALLAGNAT** précise avoir interrogé les bailleurs du territoire concernant la mise en place de ce système. Alpes Isère Habitat ne dispose pas dans son patrimoine de logements d'installation de chauffage individuel électrique (seulement du chauffage individuel gaz ou du chauffage collectif) et Pluralis a déjà procédé à l'installation de ce dispositif sur le quartier de Moulin Villette à Chavanoz il y a quelques années.

- **M. CAMP** demande si l'on connaît les raisons des refus d'installation.

- **Mme ALLAGNAT** répond que les principaux freins sont l'éligibilité du logement (l'installation n'est possible que dans les logements chauffés en individuel électrique) et la joignabilité (absence des foyers et refus du démarchage)

- **M. BLANC** répond qu'il s'agit pour certains de la méfiance face à une démarche en porte-à-porte qui s'inscrit parmi tant d'autres ou encore la crainte de refuser lorsque la personne est en face de soi qui aboutit parfois à l'annulation des rendez-vous pris. Même si les documents d'information sont co-signés par les 6 Maires des communes.

- **M. BRON** complète en précisant, qu'aujourd'hui, un dispositif gratuit paraît suspect.

- **Mme PONCET** précise que les documents papiers doivent être concis.

- **Mme ALLAGNAT** précise qu'un habitant a appelé la CC LYSED pour avoir plus d'information et s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'une arnaque qui déboucherait sur le paiement d'un abonnement. Il a pu être rassuré.

- **M. BLANC** rappelle l'importance de la communication en amont du passage des techniciens afin d'évacuer ce type de craintes.

- **M. CAMP** informe que les publications communales sont en cours de préparation, il serait bien de pouvoir faire passer rapidement le nouveau message de publication si l'on veut qu'il soit inséré.

- **Mme ROUBA-LOPRETE** indique avoir demandé un format de communication différent, en feuillet libre, pour pouvoir l'insérer dans le bulletin municipal sans être assimilé à de la publicité

- **Mme ALLAGNAT** informe que la rédaction est en cours par le service communication de la société VOLTALIS et qu'il sera transmis dès que possible aux communes. La société est également en recherche d'un foyer témoin acceptant d'expliquer son expérience.

- **Mme BODET** informe avoir installé ce dispositif chez elle, tout s'est bien passé. La saison de chauffe commençant tout juste, elle ne peut pas encore donner de résultats chiffrés en termes de baisse de consommation ou de facture.

### III- Points d'actualité thématique

#### 1/ EnR

- **Présentation de l'association Energies du Haut Dauphiné**

- **M. MANSIAUX** présente l'association nouvellement constituée Energies du Haut Dauphiné dont la finalité est la création d'une société citoyenne d'investissement dans les EnR au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Ce type de société a pour objet de faire émerger des projets, de construire puis d'exploiter des unités de production d'électricité à partir d'installations PV sur des toits.

Il y a 10 collectifs de ce type en Isère, dont certains depuis existent depuis 4 ans.

Les installations visées sont celles dont la taille et la puissance n'intéressent pas ou très peu les entreprises privées pour des raisons de rentabilités moindres. Les sociétés citoyennes d'investissement recherchent davantage l'équilibre financier que le dégagement de bénéfices pour des actionnaires.

Les sociétés citoyennes portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire : elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques nationaux et locaux (PCAET) en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

De nombreuses questions et interrogations ont été posées lors de cette présentation.

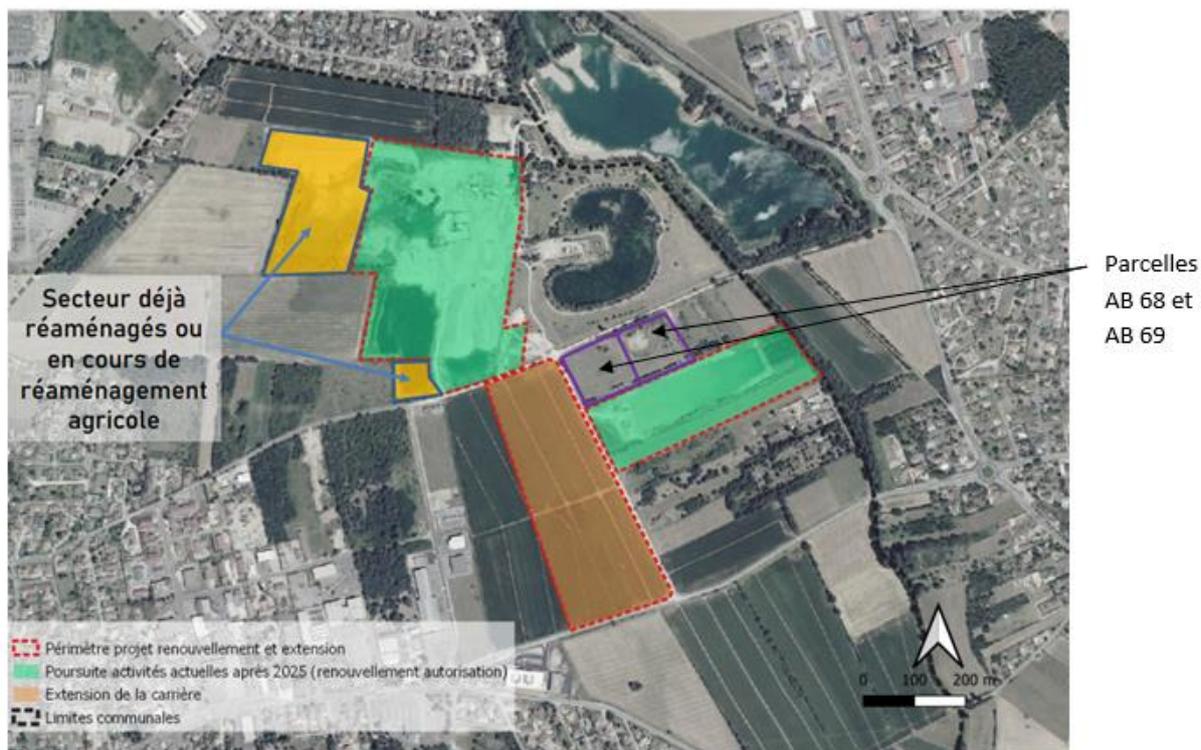
Une rencontre entre les Vice-Présidents et les membres de l'association doit être programmée afin de clarifier les objectifs et la finalité de cette association en levant les doutes exprimés lors de cette intervention. A l'issue, les élus décideront des modalités de soutien de cette association.

- **Potentiel Photovoltaïque sur terrain intercommunal**

- **Mme ALLAGNAT** présente le dossier : à la suite de nombreuses sollicitations d'exploitants privés, la Collectivité a débuté ses recherches sur les possibilités d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain intercommunal situé à Tignieu-Jamezyieu, près de la carrière. C'est un terrain au sol dégradé (ancienne carrière remblayée) en zone agricole. Le terrain n'est pas exploité depuis de très nombreuses années.

- **M. GAUTRONNEAU** alerte sur la rédaction du SCOT qui limite ou interdit l'installation de champs photovoltaïques en zone agricole.

- **Mme BODET** demande des précisions sur la localisation de ce terrain. Il est répondu qu'il s'agit de deux parcelles (cf plan ci-après AB 68 et AB 69) situées à proximité immédiate de la carrière de Tignieu.



## 2/ Mobilité

- SDMA – Enquête téléphonique

- **Mme ALLAGNAT** présente l'action. Cette étude est cofinancée par l'ADEME car la CC LYSED est lauréate à l'appel à projets « Marche du quotidien » qui va soutenir à hauteur de 30 300 € un programme d'actions en faveur de la marche à pied sur 3 ans. La CC LYSED va également postuler à un appel à projets de l'ADEME nommé AVELO 3 qui est l'équivalent pour le vélo. Cette étude complète le diagnostic du territoire en matière de mobilités actives. Ce diagnostic, en cours de finalisation, sera présenté lors de la soirée-atelier du 14 novembre 2023. Cette soirée a également pour but de travailler la stratégie du territoire en matière de mobilités actives.

- **Mme ALLAGNAT** précise que la société Test SA, prestataire réalisant l'enquête téléphonique, a indiqué que l'enquête se déroule bien : les retours des enquêteurs sont positifs, l'accueil est plutôt bon. Certains habitants ont même précisé avoir été informés par l'application Panneau Pocket de la réalisation de l'étude, ce qui est rassurant.